

L&G © bis

Relations *seulement* syntaxiques : *mots, morphèmes et transformations ?*

Le « mot » est un problème que notre système orthographique règle ... *partiellement*. Mais, justement, dans une approche de la langue qui se veut la plus rigoureuse possible, « partiellement » ne devrait pas se rencontrer. « Morphème » en impose de par ses origines grecques et son environnement assez prétentieux : on fait semblant, ainsi, de pouvoir définir ce qui est *l'atome, l'unité insécable*, avec laquelle on fait (et défait) les langues : André Martinet désignait par là le signifiant dont le *monème* était le signifié, ce qui, sous une pellicule de clarté, masquait d'insondables confusions. En fait, tout se tient dans la langue, et, certainement, les deux (ou trois) articulations que nous y trouvons ne sont-elles que la formes prétentieuses de ce que nous savions des « lettres » et des « mots ». Une bonne partie de la « linguistique » apparaît comme un replâtrage des concepts et unités grammaticales – ce que les fondateurs n'avait pas voulu. Quelques lignes introductives :

5. LE MOT ET LE MORPHÈME.

En ce point de l'analyse il faut rappeler les définitions opérationnelles du morphème et du mot.

5.1 Le *morphème* dénomme l'unité linguistique minimale, servant de générateur dans la constitution des constituants immédiats de la phrase, c'est-à-dire entrant dans les règles de réalisation de ces constituants. Dans la perspective de la linguistique structurale, il se présente comme l'unité minimale de signification; ce caractère de minimalité renvoie à l'expression, et non au contenu : ainsi les termes *frère* et *sœur* sont des morphèmes, en ce sens qu'ils ne peuvent être réduits à des unités expressives plus petites et encore douées de signification, alors que sur le plan du contenu on peut les définir comme un ensemble de

traits pertinents, l'opposition sémantique entre *frère* et *sœur* se fait alors entre un terme (*frère*) défini par un certain nombre de traits relativement au sujet (ego) et un autre (*sœur*) qui possède les mêmes traits, mais qui a en plus le trait pertinent marqué (féminin) relativement au trait non-marqué (masculin) que possède *frère*.

Le *mot* est une unité psychosociale, représentant un terme généré; il est aussi une unité significative minimale; mais cette minimalité ne peut être déterminée au regard des règles syntaxiques, elle l'est relativement à un certain découpage de la réalité; la minimalité se définit en termes d'une certaine vision du contenu ou une certaine dénotation des objets perçus. Il n'est pas étonnant de constater que le morphème est admis comme unité linguistique par les structuralistes, qui rejettent le mot quand ils partent de l'analyse expressive et l'admettent seulement dans la mesure où ils partent du contenu signifié pour dresser leurs modèles de fonctionnement. Le mot n'a de réalité qu'au niveau des phrases réalisées.

Le morphème est une *unité du lexique de la langue* dans la linguistique générative; il entre dans des classes relevant du modèle de compétence des sujets parlants. Le morphème est un terme-racine, qu'il appartienne aux classes dites grammaticales, formées d'un petit nombre de morphèmes (pronoms, prépositions), ou aux classes dites lexicales, formées d'un plus grand nombre de morphèmes, qui peuvent eux-mêmes appartenir simultanément à plusieurs classes définies sur des critères syntaxiques : substantifs, adjectifs, verbes; il intervient comme une dénotation particulière à un moment de la catégorisation sémantique.

5.2 Le *mot* est une unité du discours, c'est un terme défini par ses réalisations. Il entre dans le modèle de performance et, en conséquence, il ne relève pas du seul modèle linguistique. Il est intéressé à la fois par une théorie du sujet et une théorie de la situation, qui entrent aussi dans la constitution du modèle de performance. Ceci signifie que la signification d'un mot relève à la fois de la définition sémantique du morphème — de sa caractérisation par la matrice lexicale —, mais aussi de la situation et du locuteur : un mot tire sa valeur de l'épaisseur de l'expérience du locuteur, des ensembles de contextes, des relations entre locuteur et récepteur, etc. Il est évident aussi que, si la définition du morphème est indépendante de l'émetteur et de l'auditeur en tant que tels, le mot en revanche dépend de l'émetteur et du récepteur. Il comporte une marge d'ambiguïté nécessaire à l'intercompréhension et sa signification est différente selon que l'on se place du côté de celui qui encode et de celui qui décode. L'ambiguïté syntaxique et lexicale est résolue par l'émetteur d'une manière qui ne présume pas des solutions qui seront apportées par le récepteur à l'audition de ce message. Le mot sera donc une unité constituante de la phrase réalisée, de l'énoncé. Dans une stylistique du texte, on se réfère au mot comme l'unité de base. Il correspond à une proposition et, en ce sens, il n'est pas nécessairement un terme-racine : il peut être un mot dérivé (*abattement*), composé (*chemin de fer*) ; la cohérence est variable entre les éléments : *arc-en-ciel* d'un côté, où les unités ne sont ni commutables ni modifiables, et *pommes de terre* de l'autre, réductible (\rightarrow *pommes*) et où les additions à un élément sont possibles (\rightarrow *pommes frites*). Le mot est défini souvent comme un syntagme, ce dernier pouvant être une proposition transformée : ainsi *l'accomplissement d'un projet* résulte de la transformation nominale de la proposition *un projet est accompli/s'accomplit*; *accomplissement* est un *mot* dont l'existence relève du discours. On comprend que, puisque le mot est une proposition ou une unité assertive, il puisse recevoir des valeurs de surdétermination : c'est au niveau du mot, et non du morphème, que peuvent être analysées les réactions psychologiques du sujet parlant la langue. Les valeurs affectives sont attachées au mot, en ce sens que les structures de surdétermination se manifestent dans les propositions émises (modalisations). De même, les réactions de l'individu en tant que membre d'un groupe social, réactions d'acceptation ou de refus avec tous les degrés intermédiaires (c'est-à-dire les tabous) n'existent qu'au niveau des propositions, des mots. Les péjorations ou méliorations sont souvent du même ressort, dans la mesure où elles peuvent relever des structures inconscientes du locuteur ou des structures sociales (appartenance à une classe sociale définie par son compor-

tement). L'analyse esthétique ne peut faire intervenir les considérations linguistiques qu'au niveau de l'organisation du discours (mots « beaux » ou « laids »), ces considérations esthétiques s'intégrant à une certaine structure de la personnalité, mais non à la définition des morphèmes. Les mots peuvent servir de base à une analyse psychanalytique ou sociologique des discours, mais non les morphèmes qui, en tant qu'unités du code, renvoient au contraire à ce qui n'appartient en propre à aucun locuteur de la communauté linguistique. Lorsqu'on étudie la relation entre l'émetteur et le récepteur, ce qui est analysé ce sont les interprétations sémantiques données aux propositions émises; la différence entre les interprétations n'est pas celle des modèles de compétence, mais seulement l'effet des variables multiples contenues dans les modèles de performance.

5.3 Le morphème peut être défini à l'intérieur d'un système et, en ce sens, il peut avoir une définition en traits « familier, populaire, argotique »; si ces dénominations semblent relever de considérations socio-linguistiques, elles sont cependant ambiguës, car elles dénotent deux phénomènes distincts : si un même terme est « familier » dans un contexte donné et « neutre » dans un autre (différence de styles), on a alors une implication du modèle de situation dans les performances, mais si un morphème (*bouquin*) se définit constamment, par rapport à un autre (*livre*) dont les combinatoires sont plus larges, par le trait pertinent « familier », ce rapport relève de la langue, du code, de la compétence. C'est la manière dont le locuteur interprète cette distance entre les deux mots et, en particulier, la différence entre les réactions d'un locuteur et d'un récepteur à l'égard de l'usage du mot qui entre comme un facteur de la signification du terme dans le discours.

Si dans la matrice lexicale un morphème peut être affecté des traits P (populaire) ou S (savant), on aura deux types de combinatoire affixale : ainsi *plastifiage* et *plastification*, *-age* étant corrélié à P et *-tion* à S. De même si le morphème *percevoir* a la possibilité des deux traits on aura *perceptible* (*-ible* lié à S) et *percevable* (*-able* lié à P); *-tion* étant corrélié à S, on aura *perception*.

5.4 Le codage écrit permet de situer d'une manière précise les deux définitions du mot et du morphème. Dans la mesure où le morphème relève d'un modèle d'analyse de la langue, du code, il ne peut intervenir comme unité réalisée du discours. Même lorsqu'il s'agit d'un terme-racine, la définition qu'il reçoit en langue ne coïncide que partiellement avec celle qu'il reçoit dans le discours. D'une certaine manière le morphème-racine *table* est indépendant de toutes les significations qu'un sujet peut lui donner, il ne renvoie à aucune expérience précise, il ne dénote aucun objet, mais se situe, comme nous l'avons dit, à un moment du processus sémantique de catégorisation, alors que le mot *table* qui entre dans la proposition réalisée est chargé de toutes les expériences du locuteur et renvoie à la fois à tout ce que le sujet est dans une situation définie et en particulier à tout ce qu'il est relativement à l'interlocuteur.

La langue écrite est un codage opéré à partir d'une certaine structure réalisée; le découpage graphique n'est pas, comme le découpage parlé, une analyse morphophonologique, mais une analyse en mots. Si les règles morphophonologiques permettent de distinguer les morphèmes dans l'analyse du discours parlé (la constitution des termes-racines ne met pas en jeu les mêmes suites de consonnes/voyelles que les éléments servant aux transformations : désinences, suffixes, préfixes), dans la langue écrite la base du codage est la distinction des mots (des propositions) : les blancs graphiques, comme la ponctuation, dépendent du modèle de performance. La non-distinction des blancs graphiques empêche ainsi le décryptage. L'usage du trait d'union permet aussi de constater cette relation entre les mots et les propositions; il existe en effet une utilisation stylistique du trait d'union entre les divers termes d'une phrase (*l'homme-à-la-casquette-de-velours*).

5.5 Le mot apparaît alors comme une *figure* dans des rhétoriques spécifiques, et il peut entrer dans un nouveau code, dans un métalangage.

Lorsque l'on constitue une métalangue descriptive, le mot entre alors dans un modèle où il devient une unité minimale. C'est ce qui a conduit souvent à considérer le mot comme une unité de langue. Ainsi la construction d'un dictionnaire relève toujours d'une métalangue et le mot y devient une unité d'un code. Les difficultés de concilier la description de la langue et la rhétorique du discours didactique sont pour une part dans les contradictions du lexicographe.

Lorsque l'on constitue une rhétorique de l'image graphique, on use alors des oppositions entre les réalisations diverses des mots; l'utilisation en publicité des erreurs graphiques, des fautes d'orthographe, la rupture avec une certaine organisation, renvoient aux réactions des locuteurs au mot.

5.6 Un emprunt est un mot dans la langue qui donne, il devient morphème dans la langue qui reçoit. C'est cette considération qui permet d'expliquer le plus grand nombre des phénomènes d'intégration morphologique et sémantique.

Ainsi l'introduction de *camping* a pour conséquence les nouveaux sens de *camper* et de *campeur* qui ne se produisent que parce qu'un nouveau morphème *camp* est impliqué par *camping*. Ainsi un mot quelconque peut devenir à son tour morphème de base.

5.7 Le mot participe ainsi à la vision du monde dans laquelle le locuteur est impliqué comme sujet et comme membre d'un groupe social.

Le mot a donc une *épaisseur culturelle*. Ainsi il renvoie à une proposition déjà émise : « peau de chagrin » renvoie au roman de Balzac, « Madame se meurt » renvoie au texte de Bossuet. Les mots appartiennent à des discours politiques, religieux; ils relèvent en ce sens à la fois de l'expérience culturelle du sujet et l'héritage culturel du groupe social.

Le mot a aussi une *épaisseur historique* : « collaborateur » et « collaboration » ont ce que l'on appelle une valeur historique. C'est ce que, intuitivement, les locuteurs cherchent à saisir quand ils demandent à un dictionnaire de les renseigner sur les sens cumulés dans l'histoire; cette accumulation se reflète dans le fonctionnement du mot lui-même. L'histoire des mots est distincte du fonctionnement synchronique des morphèmes en langue, mais, dans le discours, un mot est chargé de son histoire. Il existe une différence entre cette charge historique et l'évolution possible du morphème. Non que les deux soient indépendantes; les modifications dans le discours ont finalement leur incidence sur les traits pertinents de l'unité.

On a dit que le mot est une manière de procéder à certaine *classification* du monde. Cette assertion, connue sous le nom d'hypothèse Sapir-Whorf, fait de la langue une organisation propositionnelle qui engage une classification des objets; cela revient à constater une interdépendance de la perception et du système que constitue le discours. La structure sémio-culturelle de la communauté, différente de toute autre structure, est reflétée dans le comportement verbal qui, à son tour, fixe les cadres linguistiques du système culturel.

5.8 Le mot et le morphème sont des unités qui ne peuvent pas être utilisées indifféremment comme base de l'analyse. Toute étude qui part du mot renvoie à l'analyse de l'énoncé, à une linguistique du discours, à une rhétorique, à la littérature, à l'écrit, surtout dans la mesure où il réalise l'énoncé rapporté. Toute étude qui prend pour base le morphème renvoie à la langue, aux propositions de la structure profonde. Le fait de déterminer deux types d'unités à deux niveaux différents d'analyse, l'un dans les performances, l'autre dans la compétence, pose les problèmes des relations entre les deux. Le mot apparaît dans le discours comme une réalisation morphophonologique d'une suite terminale, constituée elle-même de morphèmes. Ces règles morphophonologiques exigent donc que les mots obéissent à une combinatoire stabilisée, cette stabilisation étant impliquée par les facteurs du modèle de performance et étant inhérente aux conditions de l'intercommunication.

Cette (longue) citation est tirée d'un ouvrage capital : Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations, de Jean Dubois.¹ Cette Grammaire (en trois volumes : les autres, Le nom et Le verbe) offre une foule de renseignements, issus de « tests » qui sont autant de biais (plus ou moins objectifs) d'offrir une représentation adaptée à la langue ... de la langue. Mais, là encore, les ravages d'une grammaire « générale » (extension sémantique de la GLE) risque de nous priver – par dissolution des perspectives – d'une vue exacte de ce qui *doit* être dit (caractéristiques d'une langue) et non ce qu'on *peut* dire !

Afin de préciser notre propos, est donné ici un exemple de cette interprétation ... inutile, généralement accompagnée de la mention « ambigu(ité) ».

1.3.2 Un grand nombre de verbes transitifs en français reçoivent une double interprétation.

La phrase :

Jean amuse Paul,

est ambiguë, car elle peut indiquer que *Jean amuse Paul par ce qu'il est* ou *par ce qu'il fait*.

Autrement dit :

- (1) *Jean amuse Paul (par Jean).*
- (2) *Jean amuse Paul (par une anecdote).*

Ceci pourrait être rapproché du fait plus général que les verbes transitifs ont souvent un double sens actif et factitif :

Je construis une maison au bord de la mer,

peut vouloir dire :

- (1) *Je construis moi-même la maison*
ou
- (2) *Je fais construire la maison.*

23

Mais pourquoi pas *Jean amuse Paul par ce qu'il est volontairement*, (en faisant des grimaces ou tout autre comportement) et/mais aussi

¹ Paris, 1969, coll. Langue et langage », Larousse.

Il n'a pas d'ambiguïté issue d'une structure linguistique sauf d'être soumise à traduction : car l'ambiguïté est dite en textes par la langue même !⁴.

Plus intéressantes – et qui risquent de *fausser* encore l'idée (préconçue) que nous avons du *complément d'objet direct*, entité vénérable de la grammaire, comprise comme bloc nominal « supportant l'action », et, comme tel, capable, par le biais de la transformation passive de passer au rang de sujet :

SN1 + V + SN2 ⇔ SN2 + être + participe passé de V + par + SN1 -

les quelques notes que nous tirons d'une lecture de The student's Gujarati grammar, de Geo P. Taylor, publiée en 1908.

Le gujarati connaît une déclinaison nominale de type intermédiaire entre celle du vieux-français et du turc (cas sujet et cas régime, les autres « cas » sont des suffixes). L'auteur oppose le *Subjective case* (forme du dictionnaire) à l'*Objective Case* (forme en **ને**) et les confronte au *Subject* et à l'*Object* du verbe : il n'est pas possible d'attribuer le *Subjective case* au *Subject* et l'*Objective Case* à l'*Object*.

Et, déjà, la métalangue utilisée se révèle trompeuse, pour le moins. Des manuels plus « légers », comme Learn Gujarati in 30 days, n'hésitent pas à réintroduire un « *dative* » (4^{ème} cas) à la suite de l'« *objective* » (2^{ème} cas), bien qu'étant tous deux en **ને**, et signale, en note de la page consacré à l'« objective », *que ce cas est rarement marqué avec*

⁴ Pas davantage, comme le faisait remarquer Alain, que le temps irait vite : si la vitesse est de l'espace parcouru mesuré par le temps, la vitesse du temps est une absurdité.

*les inanimés ; toujours suffixé aux noms de personne, il l'est rarement aux noms d'objets et de lieux.*⁵

Pourquoi cette subdivision en deux cas d'un seul suffixe ? Parce qu'il semble utile de « coller » à l'opposition *complément d'objet direct* et *complément d'objet indirect* de nos *intergrammaires* franco-anglaises !

Les tentatives (assez brillantes) d'interprétation de Taylor proposent de considérer que *-ne* est dénommé « objective case » à bon escient, mais que

- la « chose » ou l' « être » - par laquelle ou lequel, l'action décrite par le verbe est possible- ou - dont dépend l'action décrite par le verbe- est au « **Subjective case** » (*nominatif*) :

je verse l'eau dans le tonneau : 

hu~ piipmaa~ pa♥ii b^haruu~ c^hu~ (en rouge, au *nominatif*)

Cet objet « obligatoire » (on ne peut pas « verser » sinon quelque chose) *notre c.o.d.* est, en fait, aussi important que le « sujet », et le cas nominatif lui est attribué.

Par contre, si

- c'est comme *but* ou *fin*, que l'action décrite par le verbe considère la « chose » ou, plus souvent la « personne », sinon l' « être », alors c'est l' « **Objective case** ».

Un exemple est particulièrement éclairant :

*Je donne à Gopal cinq roupies*⁶: 

hu~ gopaalne paa~c ruupiiaa aapu~ c^hu~ (en bleu, à l'*accusatif-datif*)

⁵ The sign 'ne' of the objective is rarely used with the inanimate objects. It is always used with names of persons but seldom with names of things and places.

⁶ ou... *je gratifie Gopal de cinq roupies...*